

## **Notice concernant l'enseignement bilingue standard pour les assistantes/assistants en soins et santé communautaire**

### **L'enseignement bilingue pour les assistantes/assistants en soins et santé communautaire, qu'est-ce que cela signifie ?**

L'enseignement bilingue standard signifie que 50 % environ de l'enseignement de la matière professionnelle (hormis l'intendance et l'anatomie) est donné en français. L'enseignement porte sur la matière professionnelle, et la langue étrangère sert de langue de travail. Il n'y a pas d'enseignement en langue étrangère au sens courant.

Au début, toutes les épreuves notées sont principalement effectuées en allemand. Progressivement, la part d'éléments intégrés auxquels il faut répondre en français simple (la langue d'enseignement pour un sujet en particulier) augmente. La justesse grammaticale ne joue alors aucun rôle; il s'agit uniquement de se faire comprendre et de formuler des réponses objectivement correctes. Les contenus didactiques sont conformes à l'ordonnance sur la formation en vigueur.

La priorité est accordée au fait de surmonter la gêne et à la constitution d'un vocabulaire pour un usage oral dans le quotidien professionnel. Le but est que les apprenties et apprentis aient une utilisation spontanée de la langue étrangère, sans viser la perfection.

### **Pour quelles raisons l'enseignement bilingue est-il intéressant pour les assistantes/assistants en soins et santé communautaire ?**

Les établissements cherchent à recruter du personnel qui peut s'exprimer dans les deux langues. Les assistantes et assistants en soins et santé communautaire plurilingues ont donc de meilleures chances sur le marché du travail dans le secteur des soins dans la région Bienne-Seeland. La faculté du personnel de s'exprimer dans les deux langues nationales afin que les personnes prises en charge puissent s'exprimer et être informées dans leur langue maternelle revêt une importance croissante. L'objectif principal est la promotion de la qualité dans les soins grâce à la connaissance et à l'utilisation de la langue française.

La classe bilingue est une offre qui convient idéalement aux apprenties et apprentis qui souhaitent continuer à utiliser pendant l'apprentissage les connaissances de la langue française acquises pendant la scolarité obligatoire. Ils peuvent améliorer leurs compétences linguistiques sans efforts disproportionnés. La langue étrangère est une plus-value pour les apprenties et apprentis au cours de leur formation ordinaire. La fréquentation de l'enseignement bilingue est attestée dans le bulletin semestriel avec la mention suivante : « plurilingue / immersif en français »

## **La formation professionnelle d'assistante/assistant en soins et santé communautaire CFC est valorisée :**

La communication avec la clientèle et les membres de l'équipe francophones (les équipes vont être de plus en plus mixtes) est améliorée.

Les clients et les patients sont informés, compris et pris en charge dans leur langue maternelle, et ils se sentent respectés.

Plus-value en ce qui concerne la qualité des soins et de la prise en charge : la sécurité est garantie grâce à une bonne compréhension des informations et à une mise en œuvre correcte des instructions, et il est possible de réagir plus rapidement, car la langue n'est plus un obstacle.

Un personnel qualifié améliore l'image de l'entreprise.

Il est possible d'assumer des tâches internes supplémentaires (traductions simples, suivi des stagiaires francophones, etc.).

## **Autres avantages de l'enseignement bilingue :**

La période sans utilisation de langues étrangères entre l'école obligatoire et les écoles ultérieures est comblée. Le développement et l'approfondissement des connaissances linguistiques représentent une plus-value.

L'enseignement bilingue permet d'envisager, grâce à la maîtrise des langues étrangères, des engagements professionnels et/ou des formations continues en Suisse romande et à l'étranger.

## **Quoi d'autre doit être considéré?**

La motivation est un facteur décisif.

Il faut avoir le niveau A2 en français (ce qui correspond au niveau diplôme en français à l'école obligatoire).

Exemple du niveau A1 : Bonjour ! Je m'appelle Manuel.

Exemple du niveau A2 : Bonjour ! Je m'appelle Manuel. J'habite à Aarberg et je vais à l'école à Lyss. J'aime mon travail. (sans prétention à la justesse linguistique)

## **Avez-vous des questions ?**

Nous vous proposons volontiers un conseil personnalisé.

Rebekka Marti, directrice adjointe, [rmarti@bwzlyss.ch](mailto:rmarti@bwzlyss.ch), 032 387 89 89

Fabienne Winzenried, enseignante Assistante/assistant en soins et santé communautaire CFC, [fwinzenried@bwzlyss.ch](mailto:fwinzenried@bwzlyss.ch), 032 387 89 89